

## De la diversité des Aires Marines Protégées dans la France d'outre mer à une politique de conservation de la biodiversité littorale et marine

DAVID Gilbert<sup>1</sup>, FERRARIS, Jocelyne<sup>2</sup>, BRENIER Ambroise<sup>2</sup>, PELLETIER Dominique<sup>3</sup>

### Résumé

Abrillant environ le quart de la biodiversité marine, les récifs coralliens sont, avec les mangroves, l'écosystème marin tropical le plus emblématique et leur préservation constitue un des enjeux majeurs de la conservation de la biodiversité à l'échelle de la planète. Disposant de littoraux coralliens étendus, via sa façade ultramarine, la France prend peu à peu conscience de sa responsabilité vis à vis de la communauté internationale quant à la préservation de la biodiversité récifale dont elle la charge. Les Aires marines protégées (AMP), catégorie dans lesquelles on englobe également les aires protégées marines et côtières (APMC), sont le principal outil mis en œuvre pour cette préservation. Celles-ci présentent une grande diversité, notamment en termes d'espaces concernés, de modalités de création, d'objectifs et structures de gestion.

La première partie de la communication vise à déterminer les principales causes de cette diversité. Après qu'une typologie des AMP de la France d'outre mer ait été dressée, quatre terrains d'étude sont sélectionnés : la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie Française dans l'océan Pacifique, Mayotte et la Réunion dans l'océan Indien. La diversité des AMP n'y est pas uniquement synchronique mais aussi diachronique. Elle évolue notamment en fonction du statut (ROM, COM) du territoire administratif sur lequel l'AMP est implantée et de la législation environnementale en vigueur.

La seconde partie est consacrée aux connaissances mobilisées pour l'action dans les quatre terrains d'étude. Trois types d'actions sont identifiés, a) celles relevant de la phase de préparation du processus de création de l'AMP, b) celles se rattachant à la phase de mise en œuvre puis de suivi-évaluation de ce processus, c) celles venant en complément de ce processus. L'analyse des connaissances mobilisables pour chacun de ces types d'actions montre d'une part un décalage entre les connaissances acquises et celles souhaitées pour la mise en place et le suivi des AMP et d'autre part la difficulté de mobiliser les connaissances puis de les utiliser dans la planification et la mise en œuvre de l'action.

La troisième partie porte sur l'engagement des acteurs dans les quatre terrains d'étude. Elle commence par une typologie des acteurs selon leur inscription spatiale vis à vis des l'AMP, appréhendées comme la conjonction de cinq territoires ou espaces : a) l'habitat des espèces à préserver, b) l'espace des usages, c) l'espace de la

---

<sup>1</sup> Unité S 140 ESPACE, IRD La Réunion, BP 492, 97492 Ste Clotilde

<sup>2</sup> Unité R 128 CoRéus, IRD/ Laboratoire d'Ecologie et de Biologie Tropicale et Méditerranéenne, Université de Perpignan, 68 860 Perpignan Cédex France.

<sup>3</sup> IFREMER Dept EMH / IRD, Unité CoRéus, RD, BP A5, 98 848 Noumea Cedex Nouvelle-Calédonie

réglementation, d) l'espace des représentations afférant à l'habitat, aux usages et à la réglementation, e) le territoire des populations riveraines de l'AMP. Les modes de gestion sont ensuite replacés dans leurs contextes historique, géographique et institutionnel. La partie s'achève par une interrogation sur la participation des acteurs locaux à ces modes de gestion et sur la faisabilité de la gestion participative, voire de la co-gestion, dans le contexte institutionnel des régions et des collectivités d'outre mer.

La dernière partie de discussion prolonge cette réflexion en mettant l'accent sur la place de la France d'outre mer dans la problématique générale des AMP, zones d'expérimentation du développement durable.

David Gilbert, Ferraris Jocelyne, Brenier Ambroise, Pelletier Dominique (2006)

De la diversité des aires marines protégées dans la France d'outre mer à une politique de conservation de la biodiversité littorale et marine

In : Aubertin Catherine (ed.), Pinton Florence (ed.), Rodary Estienne (ed.). Les aires protégées, zones d'expérimentation du développement durable : recueil des contributions

Orléans : IRD, 2 p. multigr.

Séminaire de Clôture de l'ATI Action Transdépartementale Incitative Aires Protégées, Arvieux (FRA), 2006/11/28-30